

Agenda 21 de la longévité

Direction
Territoriale
Sud



LA DÉMARCHE

Ensemble face aux enjeux de la transition démographique !

Pourquoi un Agenda 21 de la longévité à la RIVP ?

Au début des années 2000, de nombreuses collectivités locales, entreprises et associations se sont engagées dans l'élaboration d'un « Agenda 21 » pour le développement durable, méthode initiée par le Sommet de la Terre de Rio en 1992. L'objectif était de mettre en place une vision transversale et participative de la transition écologique, en mobilisant tous les acteurs locaux, et les différentes directions métiers d'une entreprise.

Convaincue que cette démarche est aujourd'hui duplicable pour appréhender cette autre transition essentielle qu'est la transition démographique, la RIVP, dans le cadre de ses missions sociales à horizon 2032, a souhaité répondre aux enjeux du vieillissement de la population.

Le rôle essentiel des bailleurs sociaux

Les acteurs de l'habitat doivent répondre aux besoins des locataires vieillissant, aussi bien sur l'adaptation du logement que sur les offres de service. Pour la RIVP, les enjeux sont triples :

- comment le domicile existant demeure adapté pour la personne âgée ?
- comment produire une offre nouvelle de logements, de nouvelles formes de « chez soi » ?
- comment accompagner des locataires vieillissants ?

« Ça fait quelques mois que j'ai rejoint le collectif sénior. On nous propose des activités intéressantes, nous avons par exemple visité l'opéra Garnier et là nous programmons le Louvre. C'est l'occasion de se rencontrer, de créer des liens, c'est important à notre âge. »

Une locataire membre du collectif sénior de la Porte d'Orléans



« Notre travail est de rapprocher nos locataires et les professionnels de la RIVP des acteurs de la prise en charge et de l'accompagnement des séniors, d'être ensemblier, passeur d'informations vers les locataires et d'alerte vers les services qui peuvent intervenir. Nous devons le structurer, car il faut que ce soit pratique. »

Christine Laconde,
Directrice générale de la RIVP

La Direction Territoriale Sud : un territoire de projets pour accompagner le vieillissement

La Direction Territoriale Sud couvre les 12^e, 13^e et 14^e arrondissements de Paris ainsi que le département du Val-de-Marne où un locataire sur deux a plus de 60 ans.

Plus d'informations sur le dispositif



PARTENARIAT

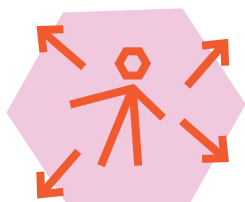
Une démarche participative



2050

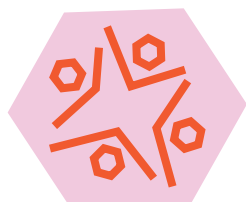
+ DURABLE

Puisque ces évolutions engagent la RIVP à l'horizon 2050.



Une démarche transversale

Toutes les directions sont impliquées. Cette démarche concourt à l'ensemble des métiers d'un bailleur social (construction, politiques sociales, équipes de proximité, attributions, patrimoine etc.) afin de favoriser une approche globale et performante.



Une démarche partenariale

Le vieillissement est un phénomène ancré dans les territoires, qui mobilise l'ensemble des acteurs et des partenaires : logement, habitat, accessibilité, mobilités, maintien du lien social, accès aux droits, lutte contre la fracture numérique, lutte contre l'isolement, développement des relations intergénérationnelles, accès au sport, aux loisirs et à la culture, soutien aux aidants et développement des emplois de proximité au service du lien et du soin.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Ville et mairies d'arrondissement
- Direction des Solidarités
- CNAV
- ARS
- USH
- Représentants des locataires
- Opérateurs locaux (maison des aînées et des aidants, etc.)
- Associations locales

Crée en 2023, un comité des partenaires se réunit annuellement pour faire le point sur les actions menées.



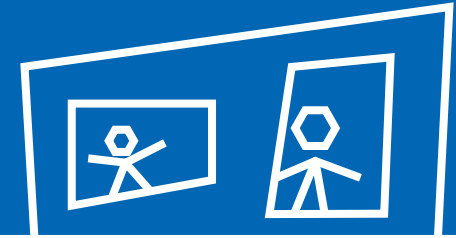
Le plan d'actions

1 Adapter et rendre accessible le patrimoine

- **Accroître le rythme et aller plus loin dans l'adaptation individuelle des logements grâce à des offres non stigmatisantes.**
 - Mise en œuvre des packs « confort », qui intègrent davantage l'adaptation des salles d'eau, la motorisation des volets, l'installation de plaques à induction, l'ajustement des plans de travail cuisine, la reprise des sols, la réhausse des prises électriques.
- **Anticiper le vieillissement : à partir de 60 ans le locataire peut bénéficier d'un droit à l'adaptation de son logement afin d'éviter les accidents domestiques.**
- **Anticiper le vieillissement des bâtiments par le biais d'un observatoire de notre patrimoine et développer l'offre de services au quotidien.**
 - En 2023, lancement de locaux communs résidentiels climatisés pour prévenir les effets de la canicule.
- **Créer des espaces extérieurs en concertation avec les locataires : assises, îlots de fraîcheur, zones de convivialité.**
- **Élaborer un cahier des charges « vieillissement » pour les projets de réhabilitation et les nouvelles constructions.**

2 Favoriser le maintien au domicile

- **Développer les colocations seniors, le bégainage et l'accueil familial.**
- **Expérimenter les projets de vie partagée :**
 - Obtention de l'aide à la vie partagée (AVP) en 2023 permettant la création d'un local intergénérationnel (tiers-lieu) dans le quartier rue National et l'animation de celui-ci par un animateur.
 - Déploiement du dispositif Voisins du coeur à la Porte de Vincennes : quand les jeunes s'engagent pour aider les seniors.
 - Accueil de services civiques solidarités seniors dans le quartier de la rue Nationale (13^e arrondissement).
- **Faciliter les conditions d'intervention des professionnels à domicile.**
- **Développer une politique active de mutations : faciliter le déménagement vers des logements mieux adaptés.**
- **Orienter vers des solutions d'hébergement accompagnées (Ehpad hors les murs, résidences appartements).**
- **Favoriser l'accès aux services de téléassistance.**



3 Accompagner les locataires âgés

- **Former les équipes pour repérer les fragilités et orienter les locataires vers les structures compétentes du territoire.**
 - Depuis novembre 2023, déploiement d'un cycle de formation auprès de l'ensemble des collaborateurs pour mieux comprendre les enjeux du vieillissement.
- **Pour mieux informer des droits et des dispositifs dédiés aux seniors : la communication est adaptée et des rencontres en pied d'immeuble sont organisées.**
 - Des forums seniors sont programmés tout au long de l'année sur l'ensemble de la Direction Territoriale Sud en lien avec les partenaires locaux et la Ville de Paris.
- **Déployer des projets sociaux et urbains pour lutter contre l'isolement et favoriser le lien social et la convivialité.**
 - Valoriser la mémoire du quartier, de ses aînés et du patrimoine à travers des expositions et des événements.
 - Programmer des animations et activités pédagogiques qui rassemblent : ateliers numériques, sorties, cours de sport pour seniors, etc.



Le calendrier de la démarche et les faits marquants

OCTOBRE 2021

Séminaire de lancement associant tous les métiers de la RIVP et les partenaires

ÉTÉ 2022

Concertation et création d'un panel séniors à la Porte d'Orléans Paris 14^e pour développer les axes de l'Agenda 21

JUIN 2023

Lancement d'un comité annuel des partenaires

JUIN 2022

Présentation de la feuille de route aux équipes et aux partenaires territoriaux

PRINTEMPS 2023

Obtention du financement de la Conférence des Financeurs pour l'accompagnement du collectif séniors de la Porte d'Orléans

OCTOBRE 2023

Obtention de l'aide à la vie partagée (AVP)

Obtention Prix HLM partenaires des âgés, catégorie Coup de cœur



Direction Territoriale Sud
13 Avenue de la Porte d'Italie
75013 Paris



rivp.fr